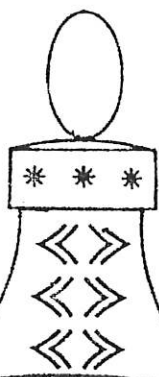


BULLETIN

COMMUNAL



MAMETZ

MARTHES & CRECQUES



N° 10

JANVIER 1988

LA PAGE DU MAIRE :

En présentant ce petit bulletin communal qui se veut sans prétention, permettez tout d'abord que je vous adresse en mon nom personnel, au nom de toute l'équipe municipale, au nom du personnel communal et des membres du bureau d'Aide Sociale mes vœux les plus sincères pour cette année nouvelle : "Une bonne année, une bonne santé".

Aux jeunes tout d'abord, j'adresse des vœux de réussite dans leurs études afin que celles-ci débouchent sur un savoir et un savoir faire dont l'horizon sera le travail et non l'A.N.P.E.

A toutes celles et à tous ceux qui cherchent un emploi, je souhaite qu'ils ne soient pas les exclus du monde économique. De gros progrès sociaux se sont mis en place, nous continuerons à soutenir toutes ces actions.

Au monde rural et agricole je formule également des vœux de meilleure année. Divers projets de développement devraient apporter en partie des réponses au problème angoissant des débouchés et des prix.

A tous les commerçants et artisans, à toutes les professions libérales je souhaite prospérité, qu'ils continuent à conjuguer leurs efforts afin de rendre encore plus attractif notre village.

A tous les membres des diverses sociétés locales, je souhaite encore plus de courage afin de mener à bien, l'animation qui a donné une réputation exemplaire à notre commune. Le bénévolat a porté ses fruits, et c'est grâce à vous que l'on peut dire qu'il fait bon vivre à Mametz.

A toute la population active, j'adresse des vœux de réussite professionnelle et souhaite que les diverses entreprises qui emploient nos Mametziens demeurent prospères et puissent se développer encore afin d'accueillir nos jeunes à la recherche de ce premier emploi.

A toutes nos anciennes, à tous nos anciens, je souhaite tout d'abord une excellente santé ; que leur allant, leur bonne humeur, leur joie de vivre servent d'exemple. Soyez remerciés de tout ce que vous avez fait et continuerez à faire.

A ceux qui souffrent moralement et physiquement, je souhaite que l'année nouvelle permette de tisser toujours plus fort des liens d'amitié et de solidarité entre tous.

L'heure du l'élan a sonné, l'année 87 n'a pas été marquée par d'énormes travaux qui seraient venus perturber les riverains et la circulation. Toutefois, c'est comme par le passé qu'une gestion saine et rigoureuse des finances communales nous a permis la réalisation de nos objectifs. Tout ce qui a été fait n'aurait pu se réaliser sans le concours actif et éclairé du conseil municipal et sans le soutien unanime qu'il m'a toujours apporté dans l'étude des nombreux projets et dans les décisions à prendre pour les réaliser. Je le remercie d'autant plus vivement que sa coopération efficace et volontaire m'a été assurée chaque fois que cela fut nécessaire.

.../...

Je remercie par la même occasion les adjoints pour leur dévouement inlassable et l'aide précieuse qu'ils m'apportent dans la gestion communale et dans l'organisation des services municipaux qui ont été un peu bouleversés cette année par le départ en retraite de Melle Delmaire. Toute la population s'est jointe à nous, à la salle des fêtes, afin de lui témoigner notre reconnaissance et lui souhaiter une "bonne retraite". Merci encore, Melle Delmaire, pour tout ce que vous avez fait pour Mametz, je suis convaincu que, comme par le passé, vous continuerez ce que vous avez entrepris.

Je remercie Monsieur Paepe, secrétaire général de la mairie, Mme Dilly son adjointe, Mr Dufour, les jeunes stagiaires participant au secrétariat ou aux travaux manuels et tous ceux en général qui contribuent à faire de Mametz une commune où il fait bon vivre.

* Comme par le passé un gros effort a été fait en 1987 pour l'entretien des bâtiments communaux : le presbytère de Crecques a été revu entièrement, le carrelage de la salle des fêtes, l'église de Mametz a refait partiellement peau neuve, l'école de Marthes a été repeinte, l'église de Marthes a vu sa toiture entretenue, le terrain de football a été agrémenté par la pose d'une main courante....

* Au niveau de plus gros investissements, nous avons acquis un bâtiment et un terrain derrière la salle des fêtes. Le bâtiment sera loué au Syndicat des Eaux afin qu'il puisse stocker et entreposer le matériel indispensable, le terrain sera emménagé en parking afin de régler partiellement les problèmes de circulation et de stationnement dans le secteur de l'église.

* En 87, nous avons fait également l'acquisition d'un terrain situé derrière la Mairie, et toutes les négociations sont réalisées pour l'acquisition du terrain appartenant à la famille Delmaire (entre la Mairie et la pharmacie) C'est ainsi qu'en 87 nous avons préparé ce qui devrait voir le jour en 88 : Le projet de création d'un nouveau groupe scolaire. En effet la création d'une deuxième classe maternelle nous posait des problèmes d'implantation technique. Le préfabriqué, accueillant la classe primaire ne sera pas éternel ! ; les nombreuses discussions face à ces problèmes nous ont donc engagés à envisager les solutions que nous jugeons celles de l'avenir. Les terrains étant acquis nous pouvions donc mettre ce projet sur les rails et on peut dire aujourd'hui que c'est parti. Un premier avant-projet a été soumis, il doit être revu prochainement. Toutefois nous souhaitons simplement être opérationnel non pas pour la rentrée prochaine, mais pour la suivante.

* Les travaux de la rue du moulin devraient voir le jour en 88, l'assurance des subventions nous a été confirmée, nous les attendions en 87.

* Nous devrions à nouveau refaire une tranche importante d'Assainissement, tout a été mis en oeuvre pour ce faire.

* L'Association Foncière de Remembrement va bénéficier d'un crédit important dû à la récupération de T.V.A., la commission jugera des nouveaux investissements à réaliser.

Voici en gros les grandes lignes que nous voudrions suivre, puissent ces projets ne pas être contrariés !. Sachez que nous faisons en sorte qu'ils puissent aboutir.

1988 sera une année électorale importante ; je souhaite qu'au delà des divergences légitimes dans une démocratie, chacune et chacun sachent s'attacher à l'essentiel, à savoir le rétablissement du pays pour un meilleur bien être, pour un meilleur avenir.

A vous toutes, à vous tous, je vous souhaite une bonne
année 1988.
Le Maire,

J.P. QUETU

Et si nous remontons le cours du Temps.....

Les anniversaires 100 ans en 1988...

- Berthe BOURDREL Henri DELVART Louis DEQUIRE
- Josephine HERLÉN (Mme COCQUEMPOI) Lea CHERMEUX (Mme DELMAIRE)
- Aimable FLAMENT Paul PRIHS Hermine LABRE (Mme DENIS)
- Adèle DELENEVE Emile DENIS.....

au côté des registres des délibérations du C.M.

Le 12 Mai 1887: Le Conseil Municipal décide la suppression des cours d'auteurs; motif: tous les enfants sont désormais scolarisés..

Par ailleurs, il vote une somme de 150 francs destinée à encourager les Maîtres et les Maîtresses dont les élèves seront reçus au Certificat d'Etudes. Chaque élève qui sera présenté à l'examen recevra 5 francs, et le Maître également.

Le 12 Juin 1887: Une somme de 800 francs est votée pour la restauration de la vache au Clocher de l'église de Mametz.

Le Conseil Municipal décide d'accorder son concours financier au projet de construction de la ligne de Chemin de Fer d'Aire à Berck, à la condition expresse que le projet prévoie une Gare à Mametz. La Commune paiera une subvention de 50 annuités de 550 francs.

N.D.L.R.: La ligne de Voie Ferrée d'Intérêt Local a vu le jour et elle a desservi Mametz et Crecques jusqu'après la dernière guerre.... On se souvient encore du "Tortillard" crachant... soufflant... sifflant... qui a si longtemps sillonné la Plaine, à peine effrayé, de temps à autre par une vache égarée... Le bâtiment de la Gare est maintenant transformé en maison d'habitation mais la famille de M. BLONDEL, l'un des anciens "Chefs de Gare" a fait souche à Mametz.. Voilà pourquoi il y a ici, une Rue de la Gare et une Rue de la Halte...

Remerciements: Avec l'agrément de Monsieur le Maire, je profite de ce Bulletin pour adresser mes remerciements aux nombreuses personnes qui ont voulu me manifester leur amitié lors de ma cessation de fonctions: Monsieur, le Maire, les Membres du Conseil Municipal, du Bureau d'Aide Sociale, les Présidents des Associations et leurs Sociétaires, L'Amicale des Sapeurs-Pompiers, les Membres du Corps Enseignant et tous les habitants de la Commune présents ou excusés le 13 Décembre.. Mais je voudrais dire à tous ceux pour qui, avec qui, j'ai été amenée à travailler pendant tant d'années, que j'ai été heureuse de les aider, de les connaître, de les servir.. et que je compte bien ne pas perdre le contact avec eux. Il y a d'autres façons de se rendre utile...

M.T. DELMAIRE

COMMUNE DE MAMETZ

SALLE DES FETES - REGLEMENT -

Le présent règlement a pour objet de fixer les conditions d'occupation de la SALLE des FETES.

Un exemplaire en sera remis à chaque président de Société à qui il est demandé de bien vouloir se conformer aux dispositions prises par le Conseil Municipal.

- DESCRIPTION DES LIEUX : La Salle des Fêtes se compose :

- 1 grande Salle aménagée (Chauffage - 86 Chaises - 432 Coupes)
- 1 Salle de Réunion (Chauffage, eau, mobilier, 38 Chaises, 8 tables)

- UTILISATEURS :
- les écoles
- les Sociétés locales (réunion -banquets - soirées amicales à l'exception des bals
- les habitants de la Commune (Vin d'honneur si l'un des conjoints habite la Commune, réception après enterrement.)

Pour les réunions politiques, la Salle de la Mairie est à la disposition des organisateurs.

- UTILISATEURS REGULIERS : Salle de Réunion : MERCREDI : La Paroisse
JEUDI après-midi : CLUB 3° Age
Grande Salle : MARDI : gymnastique volontaire
MERCREDI & VENDREDI : PING-PONG
SAMEDI : MAJORETTES & PING-PONG

- RESERVATION : à la Mairie qui donne un récépissé à remettre à la gardienne pour obtenir les clefs au moment de l'utilisation. Toute réservation doit être faite, 48 heures au moins à l'avance.

- DUREE : Les réunions doivent être terminées pour 23 Heures.
Pour les autres manifestations, la salle doit être libérée pour le lendemain à midi (à moins de précisions contraires).

- CONDITIONS : Toute utilisation est accordée sous la responsabilité du particulier demandeur ou du Président de la Société.
l'électricité et le chauffage doivent être arrêtés au plus tard au moment du départ. (pénalités possibles)
les lieux doivent être rendus nettoyés et remis en état (détritus dans la poubelle).

- PRIX : Vin d'honneur : 400 Frs (au 01.01.88)
Réception après Enterrement : 200 Frs
Sociétés Locales : GRATUIT

Pour les banquets et Fêtes, une caution sous forme d'un chèque de 400 Frs. sera déposée à la Mairie avant l'utilisation et remboursé sur présentation du bon, visé par la Gardienne et constatant le bon état des lieux.

- AFFICHAGE : les affiches et avis devront être installés sur le panneau prévu à cet effet dans la grande salle et UNIQUEMENT A CET ENDROIT.

- PRET DE MATERIEL : La Commune consent à prêter les chaises de la grande Salle : aux Ecoles - aux Sociétés Locales - aux habitants de la Commune
La demande doit être faite en Mairie, 15 jours à l'avance. La sortie du matériel se fait sur présentation à la gardienne, du bon délivré. Les manquantes ou détériorées seront facturées à l'utilisateur, au prix de remplacement ou de réparation.

- GARDIENNE : La gardienne est MME MASSET DELANNOY Angéla, 2, rue des Carrières. Ce règlement, élaboré dans l'intérêt de tous, a pour but de permettre l'utilisation des locaux rénovés, dans les meilleures conditions possibles, tout en sauvegardant les installations financées par le budget communal. Il sera revu chaque fois que le besoin s'en fera sentir.

Merci à tous de le respecter.

Le Maire,

CALENDRIER DES FETES

ANNEE 1988

JANVIER :

- DIMANCHE 24 : CONCOURS DE CARTES des Ecoles de MAMETZ
Salle des Fêtes
DIMANCHE 31 : CONCOURS DE CARTES de la Société de Chasse de MAMETZ
Salle des Fêtes

FEVRIER :

- DIMANCHE 7 : CONCOURS DE CARTES Club du 3ème Age
Salle des Fêtes
DIMANCHE 14 : CONCOURS DE CARTES de l'Ecole de MARTHES
DIMANCHE 21 : APRES-MIDI RECREATIVE des Majorettes
Salle des Fêtes

MARS :

- SAMEDI 12 : REPAS DANSANT des Sociétés A.C.P.G.-C.A.T.M. de
Mametz et Rebecques - Salle de REBECQUES.
DIMANCHE 20 : Fête du Club Fripounet et Perlin
Salle des Fêtes
DIMANCHE 26 : Ouverture de la Pêche en Rivière

AVRIL :

- SAMEDI 23) GEAI de MAMETZ
DIMANCHE 24) BALS de l'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
SAMEDI 30 : SOIREE COUSCOUS DE L'E.S.M.R.

M A I /

- DIMANCHE 1^o : Tirage de la Tombola de la Sté de Chasse de Crecoques
Remise de Médailles du Travail à MAMETZ
DIMANCHE 8 : Célébration de l'Armistice à MARTHES.
MERCREDI 11)
JEUDI 12) GEAI de MARTHES
BALS de l'ASSOCIATION DES FETES DE BIENFAISANCE
SAMEDI 21) GEAI de CRECQUES
DIMANCHE 22) BALS de l'ENTENTE SPORTIVE MAMETZ-REBECQUES
LUNDI 23 : CONCOURS de TIR de la Sté de Tir de CRECQUES
Partie de Pêche de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.
DIMANCHE 29 : FETE des MERES : REMISE DE MEDAILLES DE LA FAMILLE
FRANCAISE
FETE NATIONALE DE LA PECHE - Pêche à l'Etang
pour les Sociétaires et leurs conjoints ainsi que tous
enfants de la Commune.

JUIN :

- DIMANCHE 5 : VOYAGE A.C.P.G.
DIMANCHE 12 : ECOLE DE MARTHES : Remise des Prix
et FETE
SAMEDI 18 : ECOLE DE MAMETZ : Remise des Prix
et FETE
DIMANCHE 19 : ECOLE DE CRECQUES : Remise des Prix
et FETE

T.S.V.P.

JUILLET

DIMANCHE 3 : Fête de la Pêche SUPER-CONCOURS de Truites Baguées.
Doté de plus de 8 000,00 Frs de Prix.
21 H : BAL sous Chapiteau à l'Etang.

SAMEDI 9) KERMESSE DE l'ASSOCIATION DES FETES DE BIENFAISANCE
DIMANCHE 10) DE MAMETZ / BALS - Tiercé à Cochons etc...

JEUDI 14 : CONCOURS de TIR de la Société de Tir de MAMETZ
BAL POPULAIRE GRATUIT et FEU D'ARTIFICE à MAMETZ.

SAMEDI 30)
DIMANCHE 31) TERRAIN de CRECQUES : FETE DU FOOT BALL

AOUT

LUNDI 15 BALL-TRAP des Anciens Combattants du Front

DIMANCHE 21)
DIMANCHE 28) TERRAIN DE CRECQUES : TOURNOIS DE FOOT-BALL

SAMEDI 27 : SOIREE DISCO DE L'E.S.M.R.- Salle de REBECQUES.

SEPTEMBRE

SAMEDI 3) DUCASSE de MARTHES - Bals de la Société les Carabiniers
DIMANCHE 4) de Marthes.
CONCOURS de TIR par la Sté de Tir de MARTHES.

SAMEDI 10)
DIMANCHE 11) DUCASSE de MAMETZ

SAMEDI 17) DUCASSE DE CRECQUES
DIMANCHE 18) BALS des Sociétés de Chasse et de Pêche

SAMEDI 25 RACCROC DUCASSE DE CRECQUES : Soirée DISCO organisée
Par la Truite Mametzienne.

OCTOBRE :

DIMANCHE 9 : REPAS des AINES DE MAMETZ
Salle des Fêtes de REBECQUES.

DIMANCHE 16 : CONCOURS de CARTES de la Sté des A.C.P.G. - C.A.T.M.
Salle des Fêtes

SAMEDI 22 : BANQUET INTER-SOCIETE " TRUITE MAMETZIENNE et ANCIENS COMBATTANTS
DU FRONT"

SAMEDI 29 : COUSCOUS des MAJORETTES
Salle des Fêtes

NOVEMBRE :

SAMEDI 5 : REMISE des PRIX de la STE de TIR de CRECQUES

VENDREDI 11 : Célébration de l'ARMISTICE à MARTHES
Banquet de la Sté A.C.P.G.-C.A.T.M. - Salle des Fêtes

SAMEDI 19 : CONCOURS de CARTES de l'Ecole de CRECQUES.

DECEMBRE :

DIMANCHE 4 : Célébration de la Ste BARBE par les Sapeurs-Pompiers
BANQUET - Salle des Fêtes

SAMEDI 10 : SOIREE DISCO de l'E.S.M.R. - SALLE DE REBECQUES

VENDREDI 16 : ARBRE de NOEL des Ecoles de la COMMUNE Offert par
L'ASSOCIATION DES FETES. (Salle des Fêtes)

SAMEDI 17 : ARBRE de NOEL de l'E.S.M.R.
Salle des Fêtes

DIMANCHE 18 : CONCOURS DE CARTES de l'E.S.M.R.
Salle des Fêtes.

LA VIE DES SOCIÉTÉS LOCALES :

Les Sociétés Locales sont nombreuses dans notre Village et nous ne pouvons que nous féliciter de leur vitalité. Vitalité qui est l'oeuvre de bénévoles qui ne ménagent ni leur temps, ni leur peine. Qu'aujourd'hui, publiquement, ils soient remerciés pour leur activité au service de leurs sociétaires. Et c'est bien volontiers que nous leur laissons la parole.....

LA TRUITE MAMETZIENNE

Au seuil de cette année nouvelle, je suis heureux au nom des membres des bureaux de la Truite Mametziennne, de l'Amicale des Pêcheurs de MAMETZ, et en mon nom personnel, de vous adresser à tous, mes voeux de bonheur, santé et prospérité pour l'année 1988.

INFORMATION : "LA TRUITE MAMETZIENNE ET LES ENFANTS"

Ayant pour but de promouvoir la pêche au niveau des jeunes, la Truite Mametziennne a décidé lors de son assemblée générale annuelle du 15 Décembre 1987 de mettre en service une carte de pêche à prix réduit appelée Carte d'Exonéré ou Carte Jeune.

Cette carte est destinée dans un premier temps aux jeunes gens âgés de moins de 16 ans donc d'après la loi, exonérés des Taxes Piscicoles. Elle est aussi destinée et ce, pour le même tarif, aux épouses des membres de l'association, dont le mari est titulaire d'un permis complet.

Il est évident que pour le moment, seules les associations possédant des lots de 2ème catégorie et ayant une gestion saine, peuvent se permettre une telle promotion, et qu'il n'est pas envisageable d'étendre cette promotion sur la 1ère Catégorie (Rivière) ; les dépenses sur ce genre de lots étant trop importantes où faudrait-il alors une subvention communale autre qu'un montant de 300,00 F. annuel, rappelant que la Truite Mametziennne rien que pour son droit de pêche à l'étang, reverse chaque année à la commune de Mametz la somme de 2 820,00 Frs.

MONTANT DE LA CARTE

MODE DE PECHE

COMMENT SE PROCURER LA CARTE

Le Prix de la carte jeune a été établie à 15 Frs pour l'année 1988. Elle vous donne droit à la pêche à l'étang au moyen d'une seule canne (pas de leurres artificiels, cuillères, Palettes etc...) Pêche du brochet interdit. Les réempoissonnements en truites ayant été établis en fonction des vacances scolaires, vous trouverez à l'intérieur de la carte un règlement complet. De même vous pourrez participer gratuitement les 28 et 29 Mai à la Fête Nationale de la pêche ; journée offerte à tous les habitants de la commune désirant s'initier à la pêche (adultes et enfants de tous âges) ainsi qu'aux possesseurs de la carte "TRUITE MAMETZIENNE" et leurs épouses. Je rappelle que nous envisageons de remettre à l'eau ces deux jours plus de mille Truites.

Vous trouverez cette carte jeune au prix de 15 Frs aux dépôts de l'Association qui sont :

- Pour Mametz : Café Loto Marie Josée CHARLET
- Pour Crecques : Epicerie Tabac Georgette DUCHATEAU

Pour la Rivière, un nouveau tarif jeune a été adopté lors de l'Assemblée Générale Annuelle. Il s'agit d'une carte à tarif réduit de 50 F. réservée aux jeunes gens de 10 à 12 Ans inclus, désirant s'initier à la pêche en rivière. Il est possible d'acquérir cette carte avant l'âge de 10 ans, mais il est fortement conseillé d'être accompagné par les parents (ATTENTION aux décrues du printemps).

Autres tarifs : 13 à 16 Ans inclus : 103,00 Frs.

Au dessus de 16 Ans : Tarif Plein plus Taxes piscicoles.

Avec cette carte vous pourrez bénéficier des 6 Réempoissonnements de Truites Fario.

Je me permets de vous rappeler que dans le prix de 15 F 00 est inclus le montant de l'assurance Responsabilité Civile dont bénéficient votre ou vos enfants.

Avant de vous quitter, permettez moi encore au nom de l'Association "La Truite Mametzienne" de remercier tous ceux et toutes celles qui par leurs efforts, leur générosité, leur travail ont permis à notre Association de devenir une association Saine, Jeune et qui a la volonté de se tourner vers l'avenir, c'est-à-dire la Jeunesse.

Merci aux habitants de notre commune et des communes extérieures (commerçants, Artisans, Agriculteurs) aux associations, aux membres de l'association, à leurs épouses, qui se dépensent sans compter ainsi qu'aux gardes et aux dépositaires de cartes qui font un travail formidable.

Merci aussi à vous les Parents qui lorsque agacés par les Turbulences de vos enfants, vous leur direz : "MAIS VA DCNC A LA PECHE !".

A TOUS BONNE ANNEE 1988

Le Président,

R. MASCLLET.

MERCI aux Sociétés Locales qui nous font participer à leur vie....

Nous rappelons, comme nous l'avons fait lors de la Réunion des présidents pour l'élaboration du Calendrier des Fêtes, que ces pages leur sont largement ouvertes

LES JOIES ET LES PEINES DE 1987

NAISSANCES

ALEXANDRE Vincent Abel Roger le 6 Août 87 à BETHUNE, 7, rue de la Place
 ARBOLABIDE Kévin Pascal Dominique le 15 Octobre 87 à HAZEBROUCK, 7, rue du Calvaire
 BONNEL Marie-Ange Ida Jenny le 30 Octobre 87 à SAINT-OMER 7, rue d'Enguinegatte
 BULTEL Grégory Dany Philippe le 30 Juillet 87 à BETHUNE 6, chemin des Grands Rietz
 CARON Kelly Peggy Maggy Fanny le 21 Février 87 à SAINT-OMER 25, Grand Rue
 COHEZ Elise Yvonne Josianne le 5 Octobre 87 à SAINT-OMER 3, chemin du Vieux Moulin
 COPY Benoît Francis le 23 Juin 87 à HAZEBROUCK 23, rue de Bruchine
 DANEL Aurore Delphine Florence le 27 Mai 87 à SAINT OMER Rue de Bruchine
 DELPOUVE Thomas Francis Franck le 15 Juin 87 à BETHUNE 20, rue de Bruchine
 DELVART Julie Reine Odette le 7 Mai 87 à SAINT OMER 15, rue des Champs Lambert
 DELVART Mathieu Vincent François le 26 Octobre 87 à HAZEBROUCK 3, chemin du Calvaire
 DENIS Mathieu Michel Marceau le 19 Mars 87 à SAINT OMER 255, Grand Rue
 DESCAMPS Claire Georgette Juliette le 25 Octobre 87 à SAINT OMER 2, rue de Bruchine
 DEVRESSE Caroline Aleth Bernadette Agnès le 08 Janvier 87 à ROUBAIX 16, rue de Bruchine
 DUBOIS Mathieu Michel Pierre le 9 Janvier 87 à BETHUNE 35, rue de la place
 DUBOIS Sébastien François Guillaume le 9 Janvier 87 à BETHUNE 35, rue de la Place
 DUCROCQ Jérôme Bruno Edgard le 10 Mars 87 à HAZEBROUCK 11, rue du choquet
 DUPONT Sophie le 25 Juin 87 à BEUVRY 5, rue de la Halte
 GALLET Aurélien Juilien Roger le 18 Mars 87 à AVIGNEL 10, Chemin des Grands Rietz
 GOURNAY Zoé Julie Raymonde le 10 Décembre 87 à ST FOL SUR TERNOISE 43, Grand Rue
 GROSSO Rudy José Alain le 2 Février 87 à BETHUNE 10, rue de la Barre
 HANNOTEL Florine Irène Andrée le 16 Juin 87 à HAZEBROUCK 25, Place du Rietz
 HESSEL Baptiste Antoine Henry le 19 Juin 87 à HAZEBROUCK 79, Grand Rue
 LEROY Aurélie Aimée Ginette le 5 Mars 87 à BETHUNE 9, rue d'Enguinegatte
 MAES Clarisse Simone Gilberte le 5 Juillet 87 à HAZEBROUCK 17, Grand Rue
 MUSELET Céline Aline Thérèse le 30 Avril 87 à SAINT OMER 18, place du Rietz
 MUSELET David Germain Auguste le 30 Avril 87 à SAINT OMER 18, place du Rietz
 PAUCHET Nelson Francis René le 10 Octobre 87 à SAINT OMER 14, contour de l'Eglise
 PLATEEL Romain Didier Hervé le 23 Juin 87 à HAZEBROUCK 43, Grand Rue
 POUCHAIN Justine Jeanine Emilienne le 2 Mars 87 à HAZEBROUCK 236, Grand Place
 POUYET Nicolas Pascal Philippe le 3 Janvier 87 à BETHUNE 40, rue de Bruchine
 PRUVOST Elodie Martine le 12 Décembre 87 à HAZEBROUCK 9, rue du Chateau
 RANCON Aurélie Yvonne Ginette le 2 Août 87 à SAINT OMER Chemin des Ruelles
 TALLEU Thomas marc Raymond le 27 Mai 87 à HAZEBROUCK 6, Grand Place
 TETART Marc bastien Pierre le 27 Janvier 87 à HAZEBROUCK 76, Grand Rue
 VANDENBOSSCHE Théophane Pierre-Marie Gaël le 3 Février 87 à SAINT OMER 14, contour de l'Eglise
 VERNIER Jean-Charles Hubert Marie le 15 Juin 87 à HAZEBROUCK 13, rue de Bruchine

MARIAGES

BAILLEUL Pascal et DANDEL Corinne le 31 Janvier 87 à MAMETZ
 BAUDUIN Jean-Marc et RYS Astid le 30 Mai 87 à FACQUINGHEM
 BERTELOOT Guillaume et DELATTRE Marie-Pierre, le 1er Juillet 87 à MAMETZ
 CORBINAU Jean-Pierre et LALOUC Anne le 30 Mai 87 à MAMETZ
 DELLIS Joël et COURMONT Nathalie le 5 Décembre 87 à LLESSY
 DELMAIRE Jean-Claude et BOYAVAL Anne-Claude le 20 Juin 87 à MAMETZ
 DUPLOUY Jules et DELBARRE Reine-Marie le 30 Mai 87 à MAMETZ
 FREVILLE Michel et LARTISIEN Nathalie le 11 Avril 87 à LAMBRES-LES-AIRES
 GOTELAERE Thierry et DUCROCQ Dany le 3 Janvier 87 à MAMETZ
 GUERBADOT Jean-Charles et VANVLIERBERGHE Sabine le 29 Août 87 à MAMETZ
 LEGUEIL Philippe et LALOUC Pascale le 22 Août 87 à MAMETZ
 LEVECOQUE Jean-Philippe et GOZET Danielle le 1er Août 87 à MAMETZ
 LEVECOQUE Philippe et HOUCARD Nathalie le 17 Octobre 87 à MAMETZ
 STERCKEMAN Pierre et MARTEL Suzanne le 5 Septembre 87 à MAMETZ
 WARYN Jean-Pierre et FLOUR Annie le 12 Septembre 87 à MAMETZ
 WASSER Gilles et BAROUX Andrée le 19 Décembre 87 à MAMETZ
